

Woleu-Ntem/Département du Ntem/Bitam/Recouvrement de taxes

La direction provinciale des Impôts en chasse contre les opérateurs économiques indéclicats

Servais SONDE BATATA
Bitam/Gabon

UNE opération de recouvrement de taxes auprès des opérateurs économiques et autres commerçants, bat actuellement son plein dans le département du Ntem, singulièrement à Bitam, son chef-lieu. Entamée depuis le 7 novembre dernier, à l'initiative du directeur provincial des Impôts du Woleu-Ntem, Jean Edou, dont la compétence s'étend jusque dans la province de l'Ogooué-Ivindo, cette mission ponctuelle se déroulant dans le cadre des missions dévolues à son administration, prend fin le 25 novembre prochain. Concrètement, l'opération est menée sur le terrain par des collaborateurs venant des deux provinces, et qui quadrillent la ville en procédant, auprès des commerçants, aux vérifications des redevances fiscales, patentes et impôts. Elle est exécutée conjointement avec la mairie de Bitam et les Forces de l'ordre, afin d'éviter les dérapages et dissuader d'éventuels agents véreux, qui profitent souvent de ce genre de situation pour se faire de l'argent auprès des opérateurs économiques. Mais ici, les choses se passent comme elles devraient

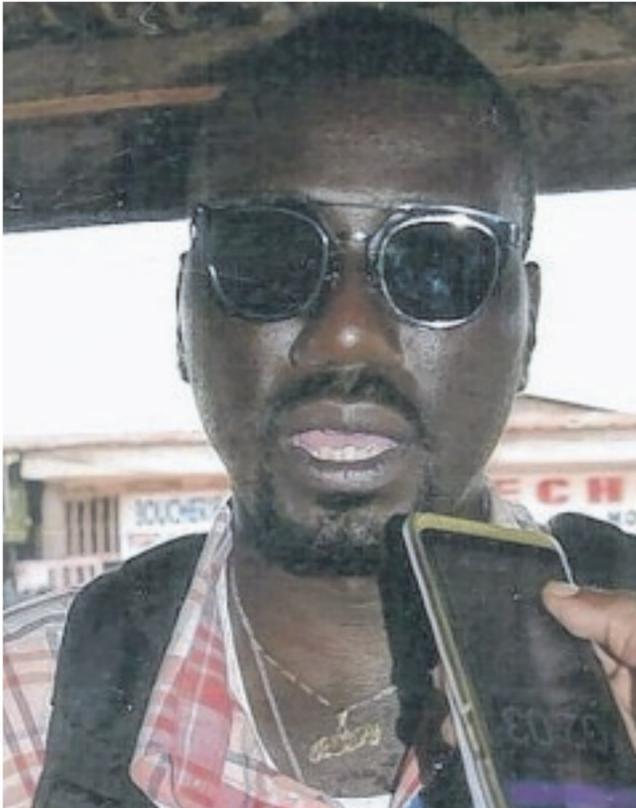


Photo : SSB

Un agent des Impôts interrogé sur le déroulement de l'opération sur le terrain.

normalement l'être dans tous les cas. Le commerçant contrôlé est tenu de présenter son avis de paiement, selon la catégorie de l'activité qu'il mène, suivi d'une quittance délivrée par le Trésor public, ainsi que l'avis d'un bon d'ouverture en bonne et due forme, établi par le service des Impôts. Cette opération de contrôle

a été précédée d'une phase de sensibilisation des opérateurs économiques à l'impératif de se conformer à la loi. Mais comme toujours, beaucoup d'entre eux continuent à se dérober de l'exigence de s'acquitter de leurs obligations fiscales. Aussi, les agents des Impôts n'hésitent-ils pas à procéder à la fermeture des établissements dont les



Photo : SSB

Certains établissements ont dû être fermés, afin de contraindre leurs propriétaires à s'acquitter de leurs taxes.

tenanciers se montrent indéclicats, les contraignant ainsi à se diriger vers le service départemental pour régulariser leur situation. Il reste que, sur le terrain, cette initiative n'est pas toujours bien perçue par les propriétaires des commerces. En effet, si les uns parlent du contexte économique difficile qui les accable, au point de les empêcher d'honorer leurs obligations vis-à-vis de l'Etat, d'autres estiment que la direction provinciale des Impôts aurait dû repousser

la date de sa descente sur le terrain, en raison de la grève qu'observent actuellement les régies financières et dont dépend ce service. Faux, leur rétorque Jean Edou. « L'Etat a ses obligations et les opérateurs économiques les leurs. Depuis le mois de janvier, tout le temps est donné à ceux que nous considérons comme nos partenaires. Mais dans le cadre de nos obligations et nos missions régaliennes, nous devons rendre compte pour que l'Etat continue à

fonctionner », déclare-t-il. Malgré ces malentendus qui surgissent entre commerçants et agents de recouvrement, auxquels les deux parties finissent d'ailleurs par trouver des solutions, l'on peut dire que cette opération, à Bitam, se déroule bien, pour la simple raison que jusque-là, aucun incident n'est à signaler. Selon le responsable local des Impôts, une équipe devrait se déporter prochainement dans la province de l'Ogooué-Ivindo pour une mission similaire.

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Appui à l'éducation

Ouf de soulagement pour la direction d'Académie provinciale

Esaië NDILOROUIM
Lambaréné/Gabon

EN sa double qualité de fils de la province et directeur de cabinet adjoint 1 du président de la République, Joël Ogouma, ancien directeur général des Impôts, vient de soulager, un tant soit peu, la direction d'Académie provinciale (DAP) du Moyen-Ogooué, en lui offrant du matériel didactique. Celui-ci a été réceptionné dans la cour de cette administration par sa responsable, Martine Gisèle Aworé Koussou, sous les regards des chefs de services de la DAP, des directeurs d'écoles, chefs de quartiers ainsi que celui du bureau de l'Association des parents d'élèves (APE). « Monsieur le directeur de cabinet du président de la République, S E Ali Bongo Ondimba et cher aîné, en ce jour solennel, j'ai l'honneur de prendre la parole en qualité de première autorité du ministère de l'Education nationale dans la province du Moyen-Ogooué, pour réceptionner le don que vous



Photo : Esaië NDILOROUIM

Geste symbolique de livraison du matériel didactique du donateur, Joël Ogouma, à la DAP du Moyen-Ogooué, Martine Gisèle Aworé Koussou.

venez nous accorder. L'équipe académique, les enseignants et les élèves se joignent à moi pour vous adresser un grand merci, car vous venez soutenir notre action en nous offrant un matériel important pour la réussite des élèves de nos différents établissements de la commune », telles sont les paroles prononcées par la DAP, s'adressant au donateur. Soulignant que cette dotation va considérablement améliorer les conditions de travail des

enseignants et des élèves. « Nous avons pu mesurer la joie qui habite les cœurs des responsables de la DAP et l'APE, car un établissement sans fournitures de bureau est voué à l'échec scolaire et ne peut former des élites. (...) une jeunesse bien formée et bien encadrée constitue la relève du Gabon de demain », a encore déclaré Mme Koussou. Le bienfaiteur, Joël Ogouma, s'est dit heureux et fier d'accomplir ce geste envers la jeunesse de Lambaréné en

ces mots: « Madame la directrice, je suis venu ici vous faire ce don, parce que j'ai reçu dernièrement une don-léance en matériel de bureau et outil pédagogique dans votre direction provinciale. C'est la raison de ma présence ici. Je suis heureux d'accomplir ce geste pour vous soulager, un tant soit peu, dans l'accomplissement de votre mission d'éduquer les jeunes, car il est important de bien former et encadrer ces jeunes, qui vont nous remplacer demain comme

responsables et décideurs dans notre pays le Gabon. » Avant d'ajouter: « C'est en ma qualité de fils de la province que je suis venu vous donner un coup de main, car SE Ali Bongo Ondimba, chef de l'Etat, nous demande d'être solidaires et de partager ce qu'on a avec les autres. Donc, recevez ce don pour l'encadrement de la jeunesse. » Avant de remettre le matériel à la DAP, M. Ogouma a brièvement expliqué toute la symbolique qu'il attache

à ce geste se déroulant à quelques jets de pierre seulement de son lieu de naissance. Le matériel offert à la DAP était composé d'une poncteur de grande capacité, assortie de cartouches d'encre, de cartons de rames de papier, de craie blanche et de couleurs. Une dotation qui, bien gérée comme l'a du reste souhaité Joël Ogouma, devrait mettre l'administration bénéficiaire à l'abri du besoin pendant un bon bout de temps.



Photo : Esaië NDILOROUIM

Le matériel didactique offert à la direction d'Académie provinciale (DAP) du Moyen-Ogooué.